

17086 **Commune : CHANIERES**

01700087 **Plage : Baignade Rive Droite Charente Niveau Bourg**

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire comprend des analyses régulières de l'eau. Le résultat pour chaque prélèvement est qualifié en "mauvais", "moyen" ou "bon".

Un classement de la qualité de l'eau est calculé à la fin de chaque saison estivale.

Quatre niveaux de classement existent : Insuffisant, suffisant, bon et excellent.

Certains sites de baignades sont affectés par des proliférations importantes d'algues microscopiques (cyanobactéries) donnant à l'eau une couleur intense "vert-bleu". La recherche des cyanobactéries toxigènes et des toxines qu'elles peuvent produire, ne sont pas pris en compte dans le classement des sites. Cependant, en raison de leurs effets sanitaires, un suivi est mis en place et des mesures de précaution peuvent être recommandées aux baigneurs. Une interdiction de baignade peut aussi être préconisée.

Suivi sanitaire 2023 28/08/2023

Interprétation
sanitaire du
dernier
prélèvement
28/08/2023

Eau de bonne qualité pour la baignade

High-quality water / Wasser von guter Qualität
Water van goede kwaliteit / Agua de buena calidad

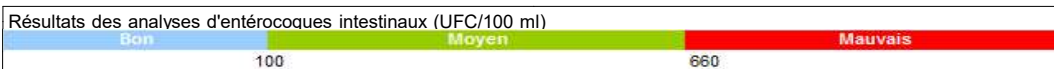
Résultats du contrôle sanitaire

Qualification du
prélèvement

Niveau de précaution vis à
vis des cyanobactéries

12 juin 09:35	03 juil. 11:35	10 juil. 13:30	17 juil. 09:50	24 juil. 11:20	31 juil. 10:40	07 août 10:05	14 août 09:15	21 août 10:15	28 août 12:00
Bon	Moyen	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon

ESCHERICHIA COLI / 100ML (MP)	n/(100mL)	61	61	30	61	77	61	30	77	15	15
CHLOROPHYLLE A	µg/L	1,7									
CYANOBACTÉRIES TOXINOGENE	mm3/L			0		0	0,066	0	0,022	0,152	
ENTÉROCOQUES /100ML (MP)	n/(100mL)	77	144	46	15	15	30	46	46	30	94
TEMPÉRATURE DE L'AIR	°C	24,1	19,9	25,2	22	21	22,1	17,3	20,4	25,7	21
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C	23	22,6	25	23,3	23,3	22,3	20,2	21,8	25	24,1
TRANSPARENCE SECCHI	m	0,8	0,8	0,6	1	0,8	1	1	1	1	1



La qualification du prélèvement est déterminée en prenant en compte le résultat le plus déclassant parmi les deux paramètres recherchés.

Le Directeur de la délégation départementale



Laurent FLAMENT